

M 11 - Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)

Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
Disciplines			
<i>non affecté</i>			87

Objectif général du module

A l'issue de la formation, faire le bilan de l'évolution de son projet et argumenter les choix envisagés pour son avenir professionnel.

Ce module est à visée méthodologique.

Objectifs du module

- 1 : Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur
- 2 : Approfondir la connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités
- 3 : Analyser les exigences et opportunités du monde professionnel pour s'y insérer
- 4 : Se situer et évaluer la faisabilité des différents choix envisagés

Présentation du module – Conditions d'atteinte des objectifs

Compte tenu de la mission d'insertion confiée aux établissements par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 (article 121) et de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 sur « la formation tout au long de la vie » et la VAE (articles 133 à 146), un module consacré à l'Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel (A.P.P.P.) est prévu pour tous les BTSA.

Couramment par **projet**, il est fait référence à une démarche qui consiste à faire des choix, se donner des objectifs et des moyens pour les atteindre.

Projet personnel et professionnel signifie qu'un projet professionnel s'inclut dans un projet personnel plus global en lien avec la place que l'on souhaite occuper dans la société.

L'**accompagnement** est une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion. Tout au long de la formation, il est essentiel d'accompagner ce processus long et de stimuler la réflexion préalable à ces choix. C'est en ce sens que l'on parle d'aide à la maturation du projet.

Cette capacité à se situer, faire des choix, se donner les moyens, est essentielle pour s'adapter à des mondes professionnels en évolution constante.

Pour ce faire, trois axes de travail sont à conduire **en parallèle** et sur **les deux années de formation**.

Deux axes d'exploration concernent :

- la connaissance de soi, et de ses compétences personnelles en cours de développement (objectif 2)
- les attentes, exigences, opportunités des milieux professionnels (objectif 3)

Un 3^{ème} correspond à la nécessaire mise en relation de la réflexion conduite précédemment, pour aboutir à des choix argumentés (objectifs 1 et 4).

A l'initiative des équipes, des activités devront être organisées à des moments « clés » de la formation (ex : entrée en formation, période précédant les stages, retours de stage, à l'issue d'un salon, de certaines phases pluridisciplinaires...) pour permettre la prise de recul personnelle, favoriser les confrontations, mutualiser les informations et les expériences. Pour cela il est important que les enseignants et formateurs adoptent **une posture d'accompagnement** : écoute positive, reformulation pour inciter l'étudiant à approfondir sa propre réflexion, absence de jugement de valeur.

Précisions relatives aux objectifs :

- 1 :** Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur
 - s'approprier les finalités et les objectifs de la formation
 - s'approprier et utiliser la démarche et les outils de l'accompagnement au projet personnel et professionnel
 - orienter son projet de formation BTSA

- 2 :** Approfondir la connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités
 - prendre conscience et repérer, le plus objectivement possible, ses caractéristiques
 - repérer des situations professionnelles représentatives des métiers visés par la formation
 - analyser les compétences développées dans ses situations
 - identifier ses atouts, ses limites et ses marges d'évolution.

- 3 :** Analyser les exigences et opportunités du monde professionnel pour s'y insérer
 - explorer les métiers, les conditions de travail, les perspectives d'évolution dans le secteur professionnel
 - s'ouvrir à d'autres métiers qui permettraient de valoriser ses acquis et potentialités
 - identifier les exigences pour s'insérer dans ces métiers.
 - identifier les parcours de formation (initiale ou continue) pouvant conduire à ces métiers et leurs exigences

- 4 :** Se situer et évaluer la faisabilité des différents choix envisagés
 - élaborer et argumenter des hypothèses de parcours et d'actions
 - analyser les limites, contraintes, moyens et conditions de mise en œuvre
 - engager les 1ères démarches pour concrétiser ses choix
 - caractériser la démarche entreprise et envisager les transferts possibles dans une perspective de formation tout au long de la vie